



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Tunisie

Question au Gouvernement n° 2894

Texte de la question

COOPÉRATION POLICIÈRE AVEC LA TUNISIE

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Roux, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Bruno Le Roux. Monsieur le Premier ministre, je souhaite revenir à la question posée par mon collègue Gaëtan Gorce, à laquelle vous n'avez malheureusement pas répondu alors qu'elle appelle au contraire des explications honnêtes et précises. *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

Vous ne pouvez ignorer que c'est de l'image que vous avez donnée de notre République à ce moment de l'histoire de la Tunisie qu'il est question ici. *(Mêmes mouvements.)*

La question que vient de vous poser Gaëtan Gorce sur le transfert autorisé de 7 tonnes d'armes à feu montre une nouvelle fois que vous aviez la ferme intention de prêter main-forte pour enrayer la révolte citoyenne. Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. N'importe quoi !

M. Bruno Le Roux. En proposant le savoir-faire de nos forces de sécurité alors que la police tirait sur les manifestants, vous n'étiez pas dans l'erreur d'appréciation mais dans une logique de soutien au régime, qui vous a empêchés ensuite de prendre la moindre initiative pour faire cesser la répression.

Depuis, c'est encore M. Guaino, conseiller spécial du Président de la République, qui affirme de façon méprisante que ce n'est pas la première fois dans un pays, même démocratique, qu'on tire à balles réelles sur les émeutiers, minimisant ainsi les dizaines de morts survenus lors de la révolte populaire, ou encore M. Copé qui agit l'épouvantail de l'islamisme et la peur d'une vague d'immigration.

Nous le disons de façon très solennelle, rien ne pourra se construire sans purger les questions suivantes : quelle a été la coopération de la France durant la répression des événements en Tunisie ? Avez-vous autorisé le transfert par avion de notre pays de 7 tonnes de matériels ? Y a-t-il eu d'autres transferts avant le 14 janvier dernier ?

Enfin, monsieur le Premier ministre, pensez-vous que la peur soit le seul message que la France ait à adresser à une révolution démocratique ? Où mettez-vous la ligne rouge que notre pays ne doit pas franchir dans ses relations avec des États autoritaires et dictatoriaux ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs du groupe GDR.)*

M. le président. La parole est à Mme Michèle Alliot-Marie, ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes.

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur le député, je ne peux pas vous laisser dire que le Gouvernement a attendu le départ de M. Ben Ali pour s'élever contre les méthodes répressives employées.

Dès le 13 janvier - vous n'avez qu'à lire les dépêches AFP ou écouter les radios -, soit bien avant le départ de M. Ben Ali...

M. Bruno Le Roux. La veille !

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État*. ...le Premier ministre et moi-même nous sommes élevés contre les mesures répressives qui étaient employées par le régime contre les manifestants. Nous nous sommes élevés contre l'usage disproportionné de la force.

M. Jean-Marc Ayrault. Jamais !

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État*. Vous le trouverez dans les déclarations du Premier ministre comme

dans les miennes, que vous avez trop voulu ignorer au cours de ces derniers temps.
Quant à la coopération policière, je vous répète qu'elle s'est déroulée dans le cadre d'Interpol.
(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)
M. Albert Facon. Vous n'avez pas répondu à la question !
M. Bernard Roman. *Quid* de l'avion ?

Données clés

Auteur : [M. Bruno Le Roux](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2894

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 janvier 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 janvier 2011